

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LA MAILLARDIERE
CP - Ville :	53200 CHATEAU GONTIER
Référence client :	_0015900009_
Rapport émis le :	21/10/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 17 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 7 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 3 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 17 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui



Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien : LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER Batiment : Non communiqué Etage : Non communiqué Références client : _0015900009_ N° de lot : Non communiqué - Non communiqué Descriptif sommaire : Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages Date de construction ou permis de construire : Fonction du bâtiment : Habitation (Parties communes)		Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Ref donneur d'ordre : CVMAY01 Date commande : 04/10/2016 Date repérage : 04/10/2016 Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Rapport émis le : 21/10/2016	
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : GARDENAT Ludovic  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 4002 V3 Délivré le 23/06/2016		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique  Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
CAVE & GARAGE	Vol 1 (Garage)	CAVE & GARAGE	Vol 2 (Cave)
CAVE & GARAGE	Vol 3 (Local poubelle)	RDC	Vol 5 (Porche)
RDC	Vol 6 (Dégagement RDC)	RDC	Vol 7 (Local technique RDC)
RDC	Vol 9 (Local à velo)	RDC	Vol 10 (Accès étage)
RDC	Vol 11 (Archives)	R+1 à R+3	Vol 12 (Escalier)
R+1 à R+3	Vol 13 (Dégagement R+1)	R+1 à R+3	Vol 14 (Local technique R+1)
R+1 à R+3	Vol 15 (Local V.O. R+1)	R+1 à R+3	Vol 16 (Escalier)
R+1 à R+3	Vol 17 (Dégagement R+2)	R+1 à R+3	Vol 18 (Local technique R+2)
R+1 à R+3	Vol 19 (Local V.O. R+2)	R+1 à R+3	Vol 20 (Escalier)
R+1 à R+3	Vol 21 (Dégagement R+3)	R+1 à R+3	Vol 22 (Local technique R+3)
R+1 à R+3	Vol 23 (Local V.O. R+3)	plan masse et toitures	Vol 24 (Toiture)
plan masse et toitures	Vol 25 (extérieurs)	façade avant gauche	Vol 26 (façade avant gauche)
façade avant droite	Vol 27 (façade avant droite)	pignon droit	Vol 28 (pignon droit)
pignon gauche	Vol 29 (pignon gauche)	façade arrière	Vol 30 (façade arrière)



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués

Localisation	Matériau	Justification d'impossibilité technique
Vol 1 (Garage)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 1 (Garage)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux de laine jaune. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 2 (Cave)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux de laine jaune. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.
Vol 3 (Local poubelle)	Panneaux collés	Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux de laine jaune. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 3 (Local poubelle)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Garage)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 3 (Local poubelle)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 1 (Garage)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 24 (Toiture)	Mitron		Positif sur document

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents autour des menuiseries des étages supérieures (joints et reprises d'étanchéités) non accessibles sans accéder aux logements des locataires afin de réaliser un repérage exhaustif. Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)



H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
CAVE & GARAGE - Vol 4 (edf)	Moyen investigation non mis a disposition	local edf: personne habilité absente afin de visiter le local lors du diagnostic
RDC - Vol 8 (Local V.O. RDC)	Moyen investigation non mis a disposition	clefs non fournis



Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION

PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



M Grille de résultats du repérage

Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
					Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
CAVE & GARAGE												
Vol 1 (Garage)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	porteur brut avec enduits de debullage	P2	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage) - Vol 3 (Local poubelle) - Vol 2 (Cave)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S13 - S18	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	porteur brut avec enduits de debullage	P2	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I1 - 1	i1	Colle panneaux fibralith					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux fibralith. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	EP
Vol 1 (Garage)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I2 - 1	i2	colle sous panneaux de laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux de laine jaune. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	AC1



CAVE & GARAGE

Vol 2 (Cave)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I2 - 1	i2	colle sous panneaux de laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux de laine jaune. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	AC1
Vol 3 (Local poubelle)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	I2 - 1	i2	colle sous panneaux de laine jaune					Impossible d'accéder à la colle sans destruction importante des panneaux de laine jaune. De plus impossible de voir les matériaux présents sous les panneaux.	AC1
Vol 1 (Garage)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage) - Vol 3 (Local poubelle) - Vol 2 (Cave)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Panneaux collés	B	P3 - S14 - S15	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	panneaux de laine jaune	P3	Matériau fibreux jaune avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	joints d'assemblage des parpaings	P4	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage) - Vol 2 (Cave) - Vol 3 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P4 - S16 - S17	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	joints d'assemblage des parpaings	P4	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage)	Plafond et faux-plafonds	Gaines et coffre horizontal	Flocages	A	P5	Réalisation d'un prélèvement	blanc/noir	P5	Matériau cotonneux gris avec poussières + bois en lamelles avec liant	Négatif	Négatif sur analyse	



CAVE & GARAGE

Vol 3 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P6	Réalisation d'un prélèvement	jaune +toile beige	P6	Matériau fibreux jaune + toile blanche plâtrée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	S19	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	jaune +toile beige	P6	Matériau fibreux jaune + toile blanche plâtrée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P7	Réalisation d'un prélèvement	noir + peinture blanche	P7	Matériau noir en mousse + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P7	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	noir + peinture blanche	P7	Matériau noir en mousse + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S20						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (Garage)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S20						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 3 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S21						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 1 (Garage)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S21						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 3 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P9	Réalisation d'un prélèvement	support béton du vide ordure	P9	Enduit compact gris + matériau compact beige hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Cave)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S47	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds locaux techniques	P15	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (Garage)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P27	Réalisation d'un prélèvement	noir	P27	Matériau noir en mousse	Négatif	Négatif sur analyse	



CAVE & GARAGE												
Vol 1 (Garage)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P27	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	noir	P27	Matériau noir en mousse	Négatif	Négatif sur analyse	
façade arrière												
Vol 30 (façade arrière)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S109	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P49	plafonds des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
façade avant droite												
Vol 27 (façade avant droite)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S108	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P49	plafonds des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
façade avant gauche												
Vol 26 (façade avant gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P49	Réalisation d'un prélèvement	plafonds des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 26 (façade avant gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S107	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P49	plafonds des balcons	P49	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
plan masse et toitures												
Vol 24 (Toiture)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S105						Présence sur document	EP
Vol 24 (Toiture)	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduits projetés	B	P36	Réalisation d'un prélèvement	beige/ gris	P36	Enduit compact gris + matériau beige hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 24 (Toiture)	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduits projetés	B	P36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	beige/ gris	P36	Enduit compact gris + matériau beige hétérogène + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
R+1 à R+3												
Vol 22 (Local technique R+3) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 14 (Local technique R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S25 - S26 - S27	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	porteur brut avec enduits de debulage	P2	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Local technique R+3) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 14 (Local technique R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S58 - S59 - S60	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	joints d'assemblage des parpaings	P4	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



R+1 à R+3												
Vol 14 (Local technique R+1) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 22 (Local technique R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	S39 - S40 - S41	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	jaune +toile beige	P6	Matériau fibreux jaune + toile blanche plâtrée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (Local V.O. R+3) - Vol 22 (Local technique R+3) - Vol 19 (Local V.O. R+2) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 15 (Local V.O. R+1) - Vol 14 (Local technique R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S32 - S33 - S34 - S35 - S36 - S37	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	enduits lissés blancs	P12	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Local technique R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P13	Réalisation d'un prélevement	cloison briques de platre	P13	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Local technique R+3) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 14 (Local technique R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P13 - S42 - S43	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	cloison briques de platre	P13	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 19 (Local V.O. R+2) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 14 (Local technique R+1) - Vol 15 (Local V.O. R+1) - Vol 23 (Local V.O. R+3) - Vol 22 (Local technique R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S72 - S73 - S74 - S75 - S76 - S77	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds locaux techniques	P15	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Escalier) - Vol 16 (Escalier) - Vol 20 (Escalier)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S55 - S56 - S57	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	enduits platre +peintures pailletées multicolores +peinture grise	P20	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Escalier)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P23	Réalisation d'un prélevement	sous-face d'escalier	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau beige	Négatif	Négatif sur analyse	



R+1 à R+3												
Vol 16 (Escalier) - Vol 20 (Escalier)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S86 - S87	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	sous-face d'escalier	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Escalier)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	plafonds droits cages d'escalier	P24	Enduit compact gris + matériau beige + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Escalier) - Vol 16 (Escalier) - Vol 20 (Escalier)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P24 - S89 - S90	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	plafonds droits cages d'escalier	P24	Enduit compact gris + matériau beige + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC												
Vol 11 (Archives) - Vol 7 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S22 - S24	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	porteur brut avec enduits de débouillage	P2	Enduit compact gris + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Archives) - Vol 7 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S23 - S28	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	joints d'assemblage des parpaings	P4	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local technique RDC)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	S38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	jaune +toile beige	P6	Matériau fibreux jaune + toile blanche plâtrée	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Local à velo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P12	Réalisation d'un prélèvement	enduits lissés blancs	P12	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S31	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	enduits lissés blancs	P12	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S44	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	cloison briques de platre	P13	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Local à velo)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	plafonds locaux techniques	P15	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local technique RDC) - Vol 11 (Archives)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S45 - S46	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	plafonds locaux techniques	P15	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P20	Réalisation d'un prélèvement	enduits platre +peintures pailletées multicolores +peinture grise	P20	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC												
Vol 10 (Accès étage)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S131	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	enduits platre +peintures pailletées multicolores +peinture grise	P20	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Accès étage)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S88	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	sous-face d'escalier	P23	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau beige	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Accès étage)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S91	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	plafonds droits cages d'escalier	P24	Enduit compact gris + matériau beige + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Porche)	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Panneaux et plaques	A	P40	Réalisation d'un prélèvement	rigide grises composites bois /enduits	P40	Bois en lamelles avec liant + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :

- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	CAVE & GARAGE	CAVE & GARAGE - Plan de repérage - Actions menées
	CAVE & GARAGE	CAVE & GARAGE - Plan des prélèvements
	CAVE & GARAGE	CAVE & GARAGE - MPCA Toutes catégories confondues
	CAVE & GARAGE	CAVE & GARAGE - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Plan des prélèvements
	R+1 à R+3	R+1 à R+3 - Plan de repérage - Actions menées
	R+1 à R+3	R+1 à R+3 - Plan des prélèvements
	plan masse et toitures	plan masse et toitures - Plan de repérage - Actions menées
	plan masse et toitures	plan masse et toitures - MPCA Toutes catégories confondues
	plan masse et toitures	plan masse et toitures - MPCA Toiture et étanchéité
	façade avant gauche	façade avant gauche - Plan de repérage - Actions menées
	façade avant droite	façade avant droite - Plan de repérage - Actions menées
	pignon droit	pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	pignon gauche	pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	façade arrière	façade arrière - Plan de repérage - Actions menées



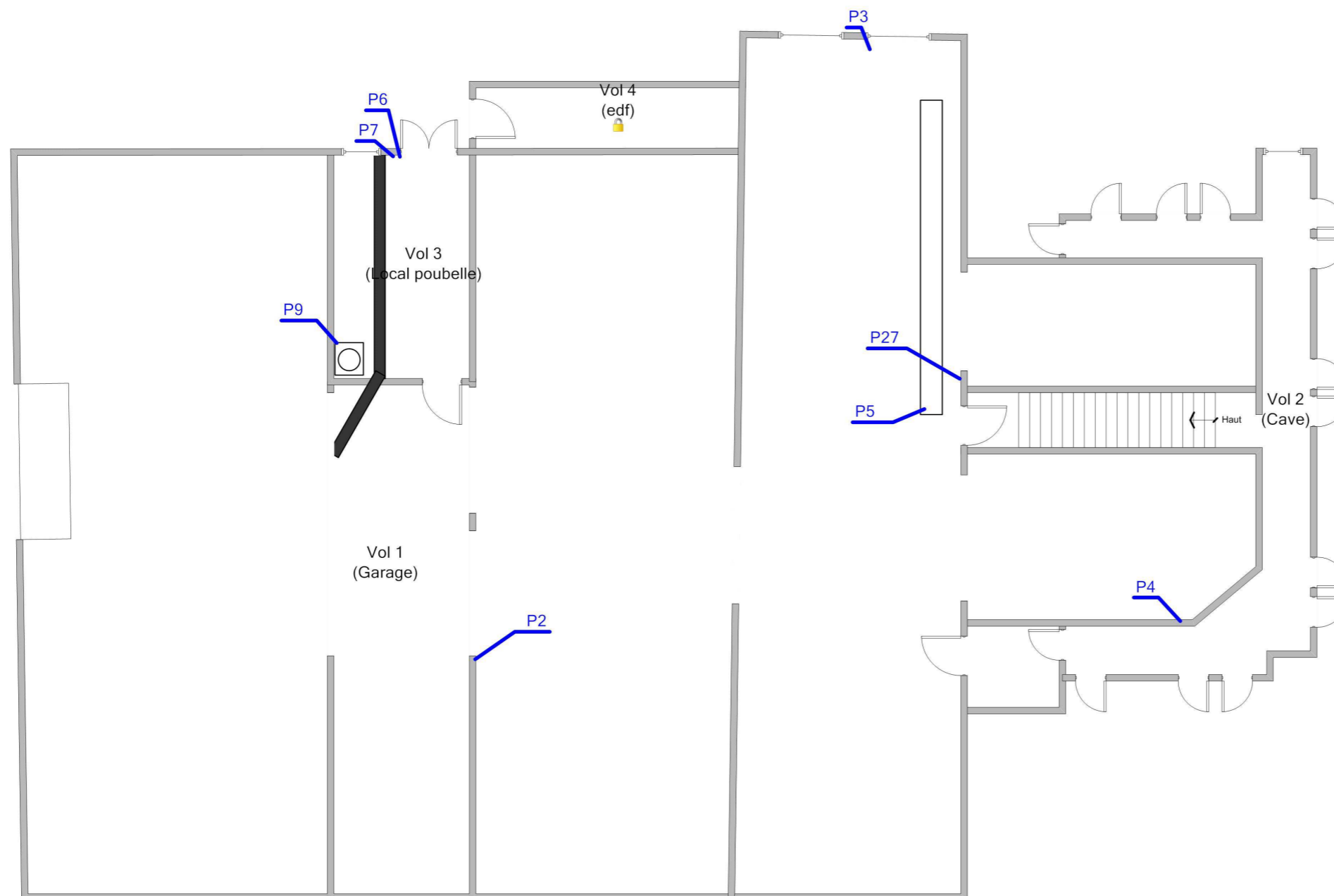
CAVE & GARAGE - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002OY000184

Légende



Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

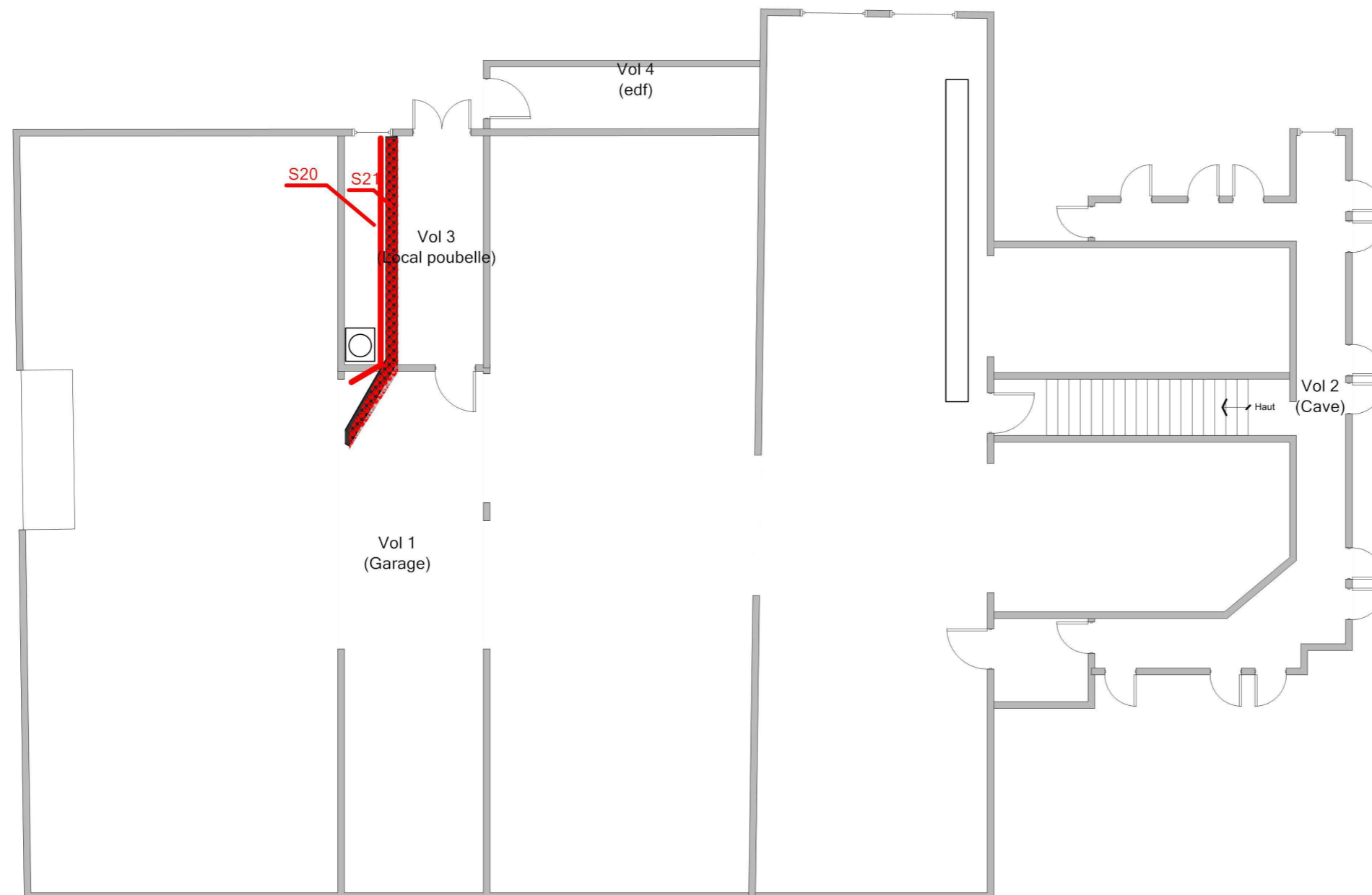
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

CAVE & GARAGE - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000184

Légende

	S21: Conduit en fibres-ciment
	S20: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

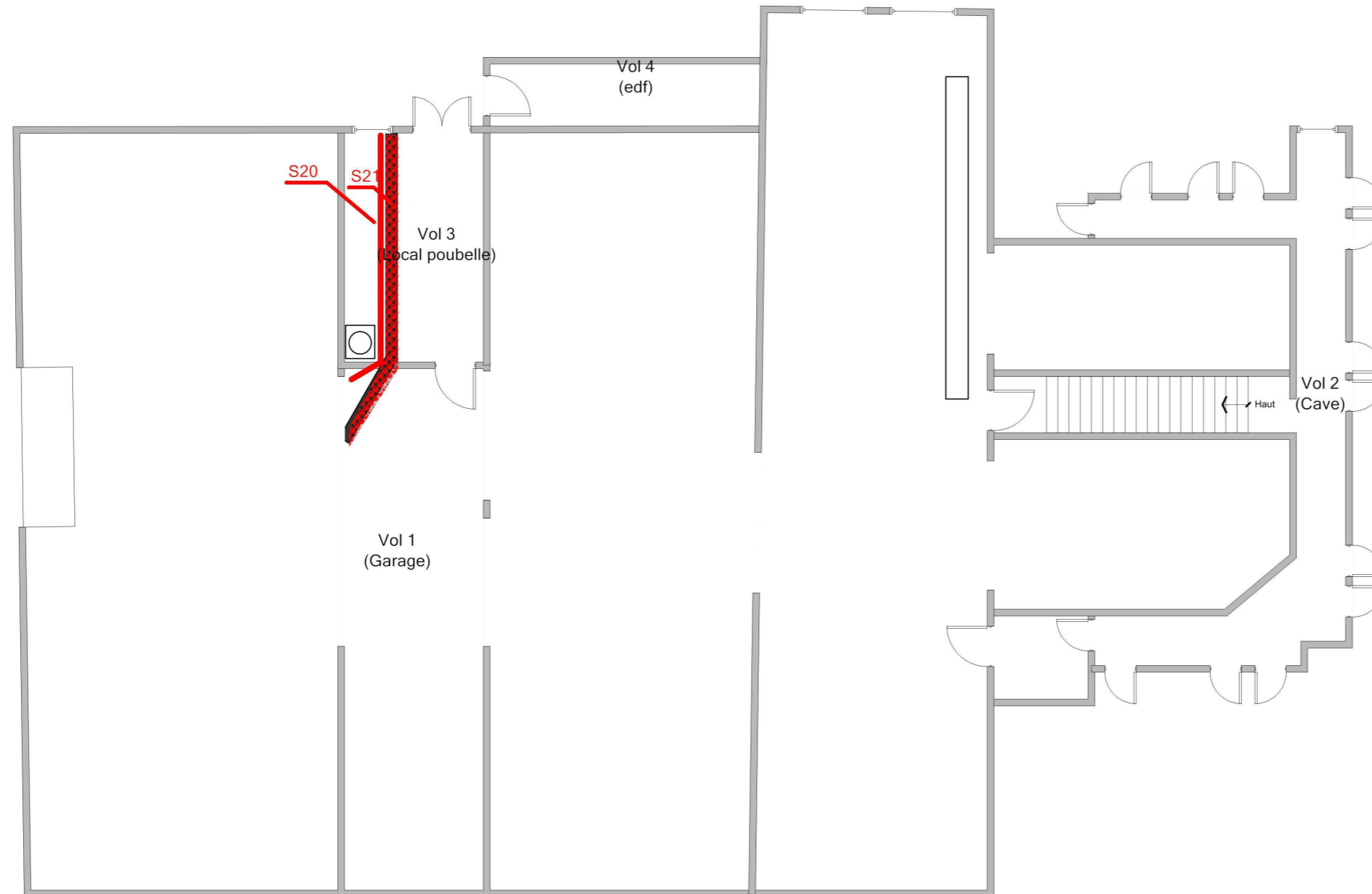
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

CAVE & GARAGE - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000184

Légende

	S21: Conduit en fibres-ciment
	S20: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

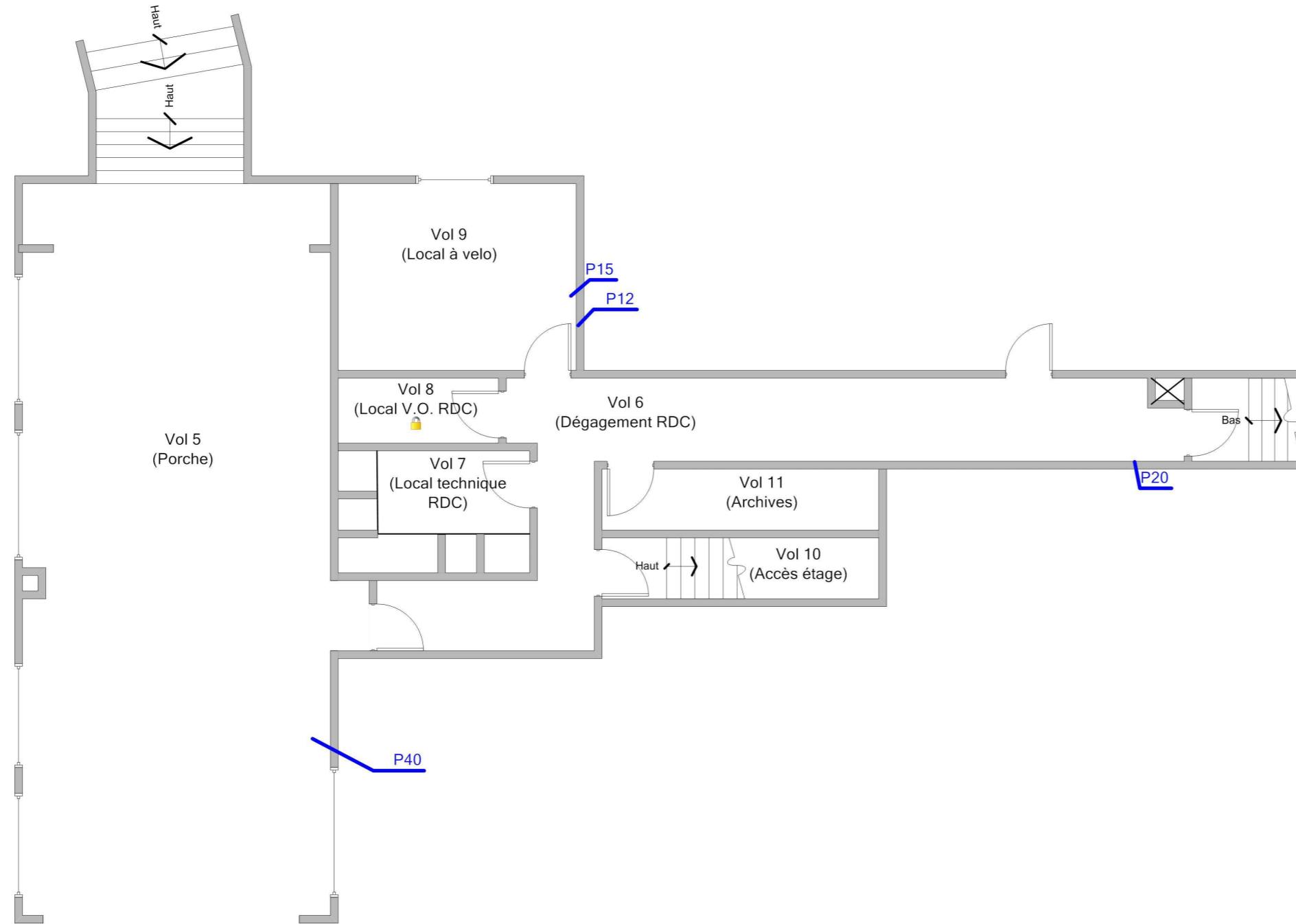
RDC - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002OY000184

Légende



Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

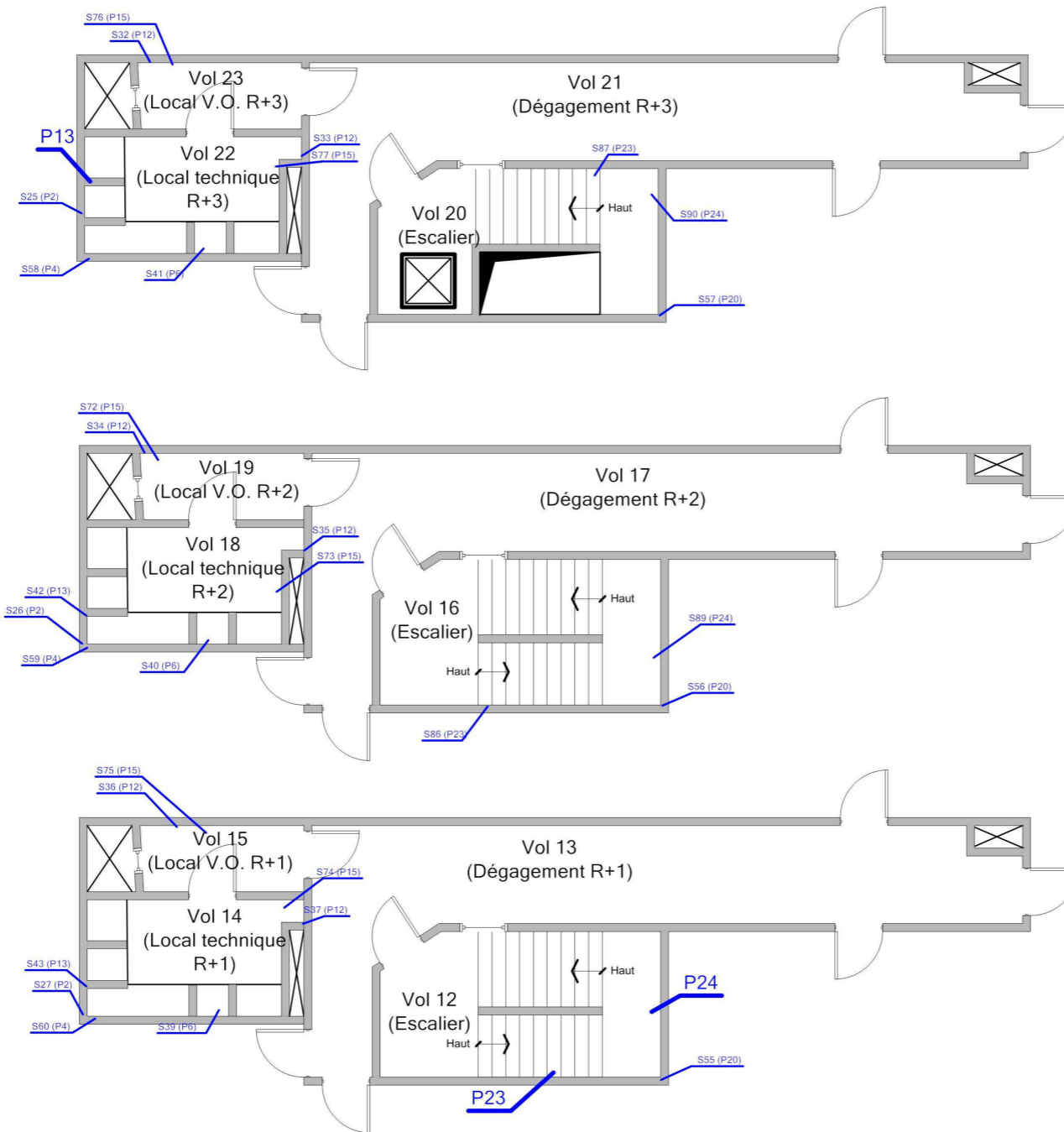
R+1 À R+3 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000184

Légende

 P Localisation d'un prélèvement

 S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

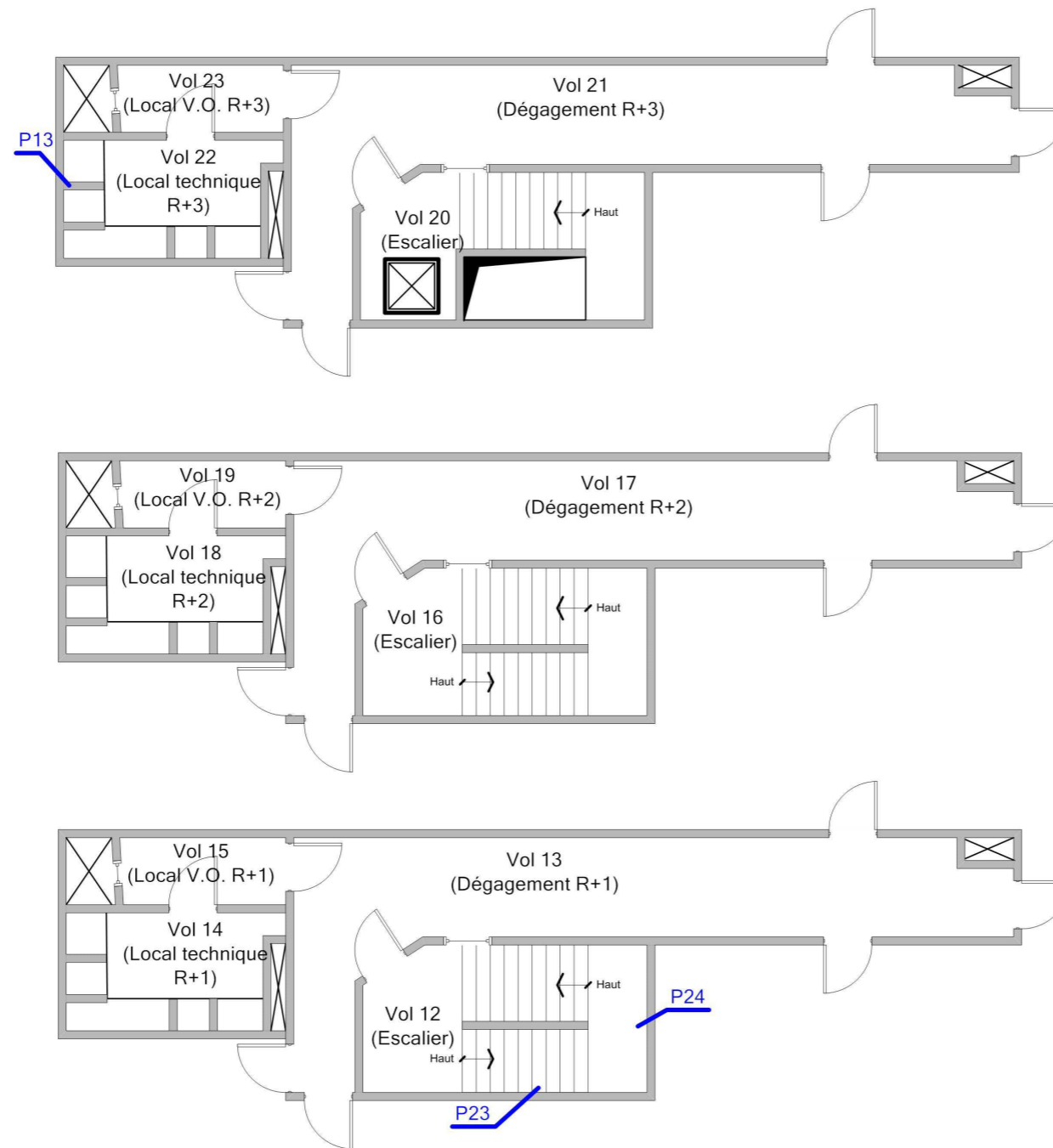
Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+1 À R+3 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002OY000184

Légende

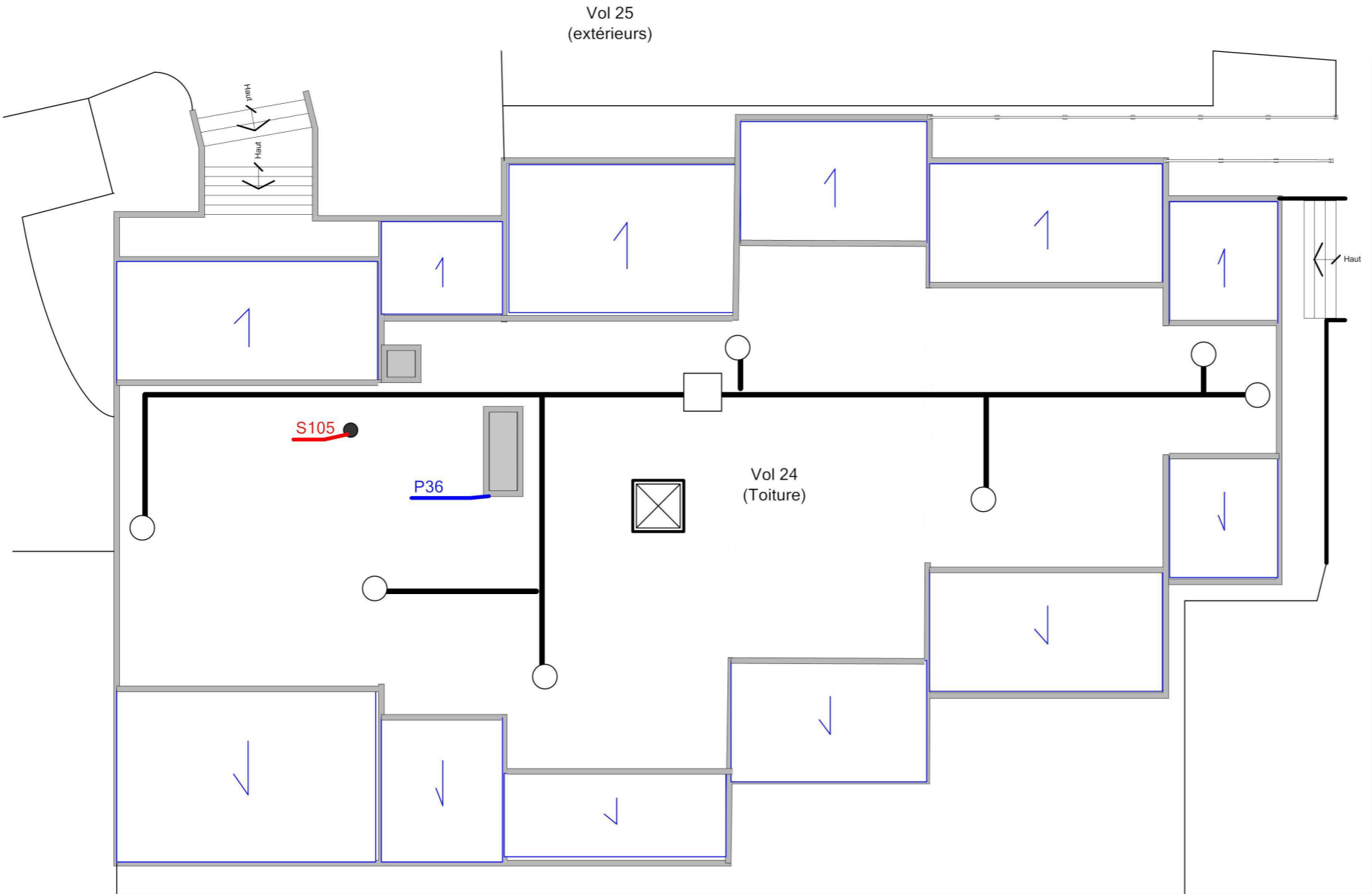


Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic



Légende

	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage positif



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER

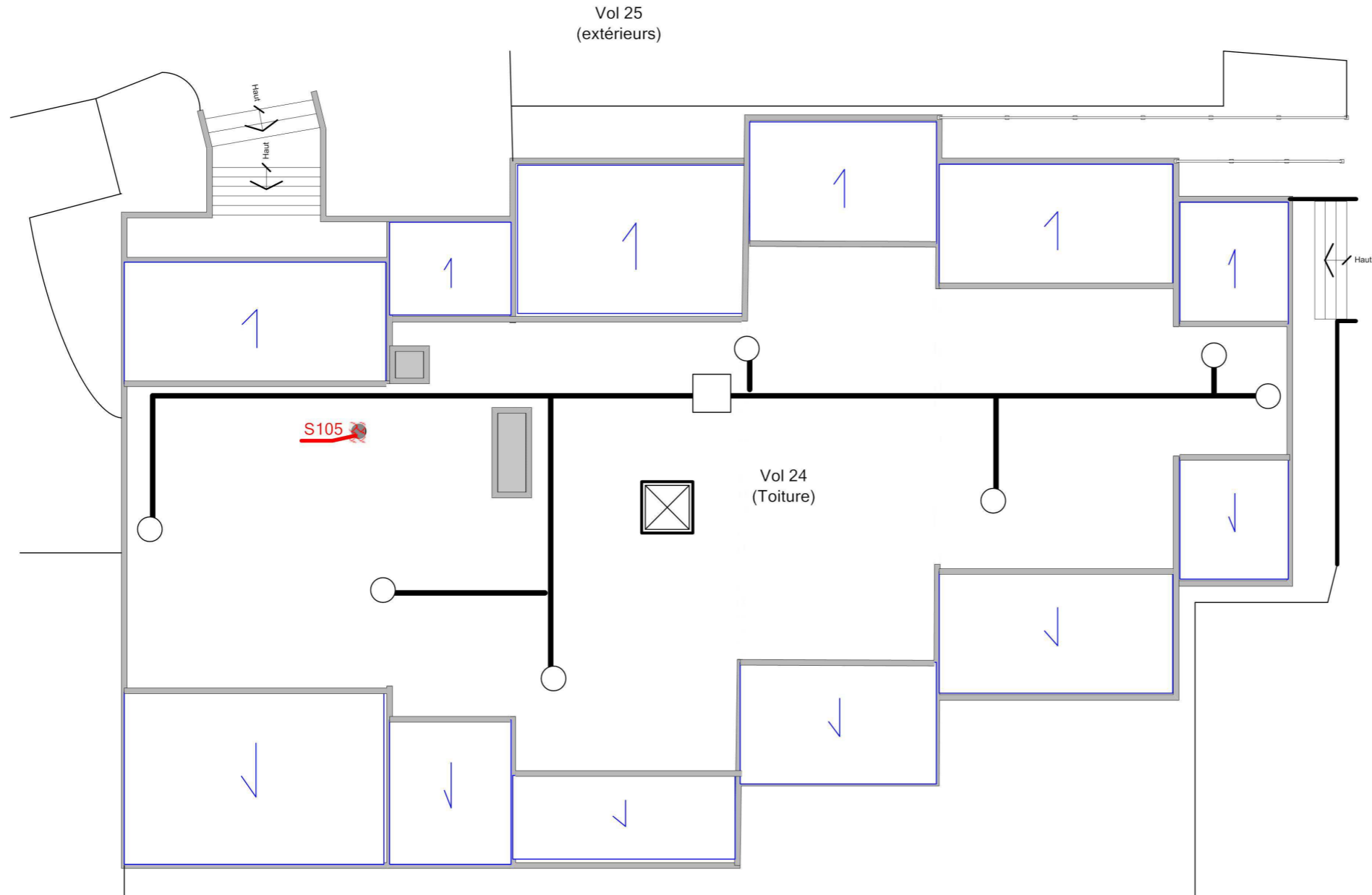
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE ET TOITURES - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000184



Légende

	S105: Mitron
---	--------------



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

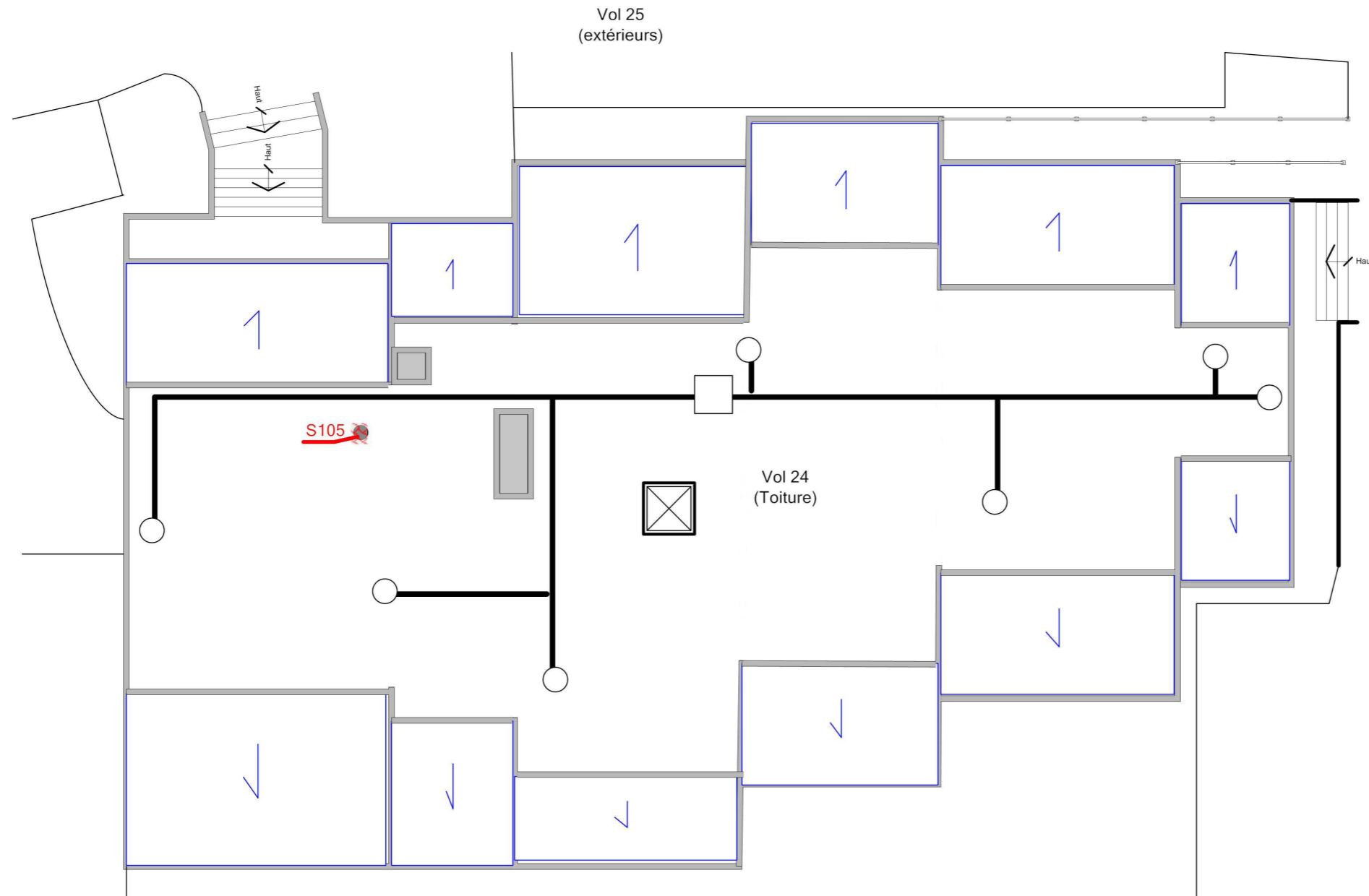
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE ET TOITURES - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ

Référence:
002OY000184



Légende



S105: Mitron



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

FAÇADE AVANT GAUCHE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000184



Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages	04/10/2016	GARDENAT Ludovic



S108 (P49)

Vol 27
(façade avant droite)

Légende

S	Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PIGNON DROIT - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000184

Légende



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende





Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
04/10/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic



Légende

S	Localisation dun sondage négatif



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages	04/10/2016	GARDENAT Ludovic

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	I1
	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	I2
002OY000184 n°2 - 1 (P2)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°2 - 2 (P2)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°3 - 1 (P3)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°3 - 2 (P3)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°4 - 1 (P4)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°4 - 2 (P4)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°5 - 1 (P5)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°5 - 2 (P5)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°27 - 1 (P27)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°27 - 2 (P27)	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	Prélevement
002OY000184 n°6 - 1 (P6)	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000184 n°6 - 2 (P6)	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000184 n°7 - 1 (P7)	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000184 n°7 - 2 (P7)	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	Prélevement
S20 - 1 (S20)	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S21 - 1 (S21)	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
002OY000184 n°9 - 1 (P9)	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000184 n°9 - 2 (P9)	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000184 n°49 - 1 (P49)	façade avant gauche - Vol 26 (façade avant gauche)	Prélevement
002OY000184 n°49 - 2 (P49)	façade avant gauche - Vol 26 (façade avant gauche)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S105 - 1 (S105)	plan masse et toitures - Vol 24 (Toiture)	Présence sur présentation de documents
002OY000184 n°36 - 1 (P36)	plan masse et toitures - Vol 24 (Toiture)	Prélevement
002OY000184 n°36 - 2 (P36)	plan masse et toitures - Vol 24 (Toiture)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000184 n°24 - 1 (P24)	R+1 à R+3 - Vol 12 (Escalier)	Prélevement
002OY000184 n°24 - 2 (P24)	R+1 à R+3 - Vol 12 (Escalier)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002OY000184 n°23 - 1 (P23)	R+1 à R+3 - Vol 12 (Escalier)	Prélevement
002OY000184 n°23 - 2 (P23)	R+1 à R+3 - Vol 12 (Escalier)	Prélevement
002OY000184 n°13 - 1 (P13)	R+1 à R+3 - Vol 22 (Local technique R+3)	Prélevement
002OY000184 n°13 - 2 (P13)	R+1 à R+3 - Vol 22 (Local technique R+3)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000184 n°20 - 1 (P20)	RDC - Vol 6 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000184 n°20 - 2 (P20)	RDC - Vol 6 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000184 n°15 - 1 (P15)	RDC - Vol 9 (Local à velo)	Prélevement
002OY000184 n°15 - 2 (P15)	RDC - Vol 9 (Local à velo)	Prélevement
002OY000184 n°12 - 1 (P12)	RDC - Vol 9 (Local à velo)	Prélevement
002OY000184 n°12 - 2 (P12)	RDC - Vol 9 (Local à velo)	Prélevement
002OY000184 n°40 - 1 (P40)	RDC - Vol 5 (Porche)	Prélevement
002OY000184 n°40 - 2 (P40)	RDC - Vol 5 (Porche)	Prélevement



I1 - 1



I2 - 1



002OY000184 n°2 - 1 (P2)



002OY000184 n°2 - 2 (P2)



002OY000184 n°3 - 1 (P3)



002OY000184 n°3 - 2 (P3)



002OY000184 n°4 - 1 (P4)



002OY000184 n°4 - 2 (P4)



002OY000184 n°5 - 1 (P5)



002OY000184 n°5 - 2 (P5)



002OY000184 n°27 - 1 (P27)



002OY000184 n°27 - 2 (P27)



002OY000184 n°6 - 1 (P6)



002OY000184 n°6 - 2 (P6)



002OY000184 n°7 - 1 (P7)



002OY000184 n°7 - 2 (P7)



S20 - 1 (S20)



S21 - 1 (S21)



002OY000184 n°9 - 1 (P9)



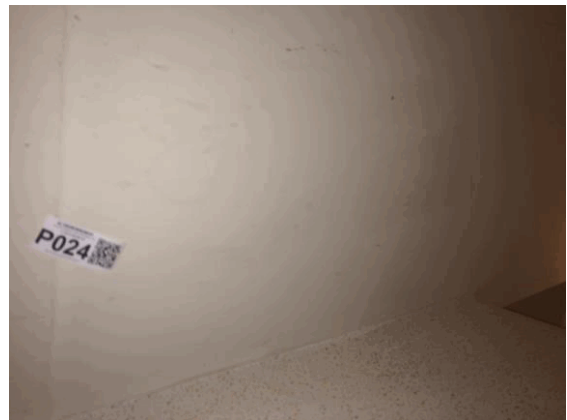
002OY000184 n°9 - 2 (P9)



002OY000184 n°24 - 1 (P24)



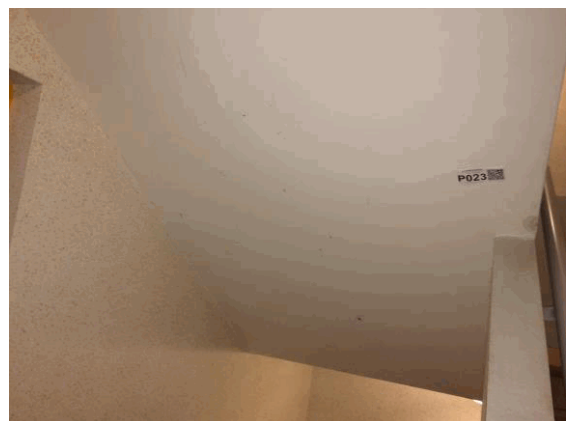
002OY000184 n°24 - 2 (P24)



002OY000184 n°23 - 1 (P23)



002OY000184 n°23 - 2 (P23)



002OY000184 n°20 - 1 (P20)



002OY000184 n°20 - 2 (P20)



002OY000184 n°15 - 1 (P15)



002OY000184 n°15 - 2 (P15)



002OY000184 n°13 - 1 (P13)



002OY000184 n°13 - 2 (P13)



002OY000184 n°12 - 1 (P12)



002OY000184 n°12 - 2 (P12)



S105 - 1 (S105)



002OY000184 n°36 - 1 (P36)



002OY000184 n°36 - 2 (P36)



002OY000184 n°40 - 1 (P40)



002OY000184 n°40 - 2 (P40)



002OY000184 n°49 - 1 (P49)



002OY000184 n°49 - 2 (P49)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000184	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S20	Destination du local :	
Date évaluation :	04/10/2016	Local ou zone homogène :	Vol 3 (Local poubelle), Vol 1 (Garage)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

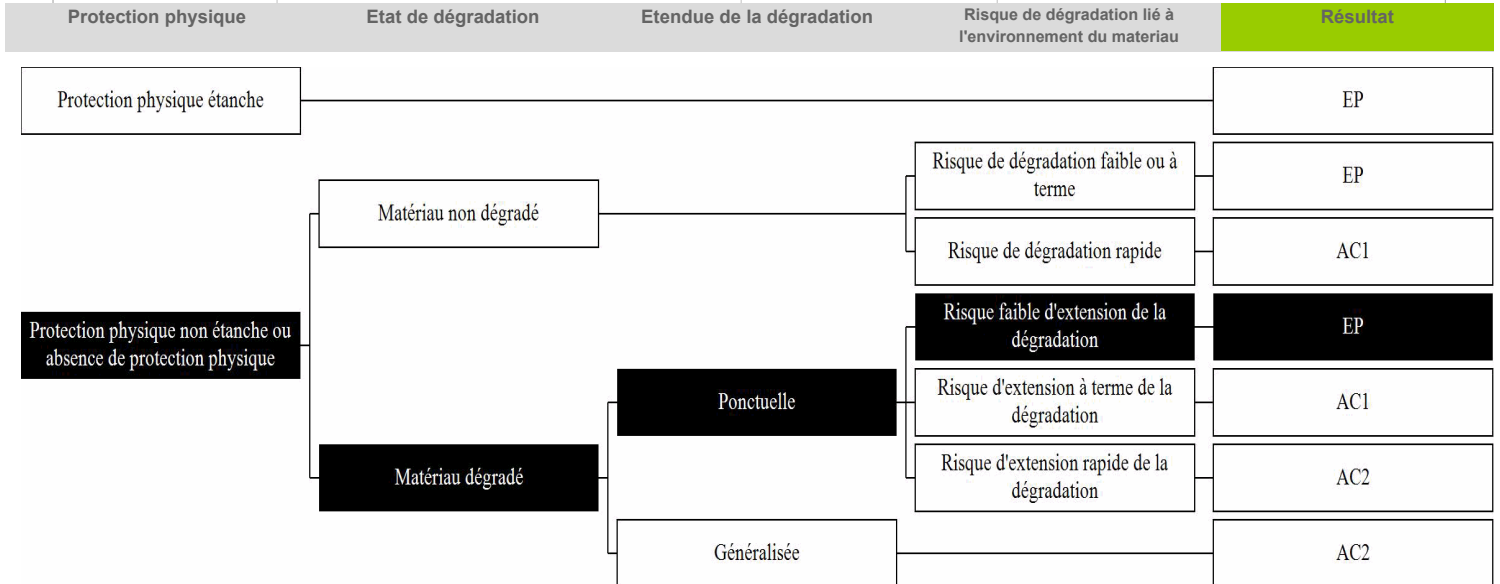
Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000184	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S21	Destination du local :	
Date évaluation :	04/10/2016	Local ou zone homogène :	Vol 3 (Local poubelle), Vol 1 (Garage)
Batiment :			



Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000184	Materiau :	Mitron
Réf mesure :	S105	Destination du local :	
Date évaluation :	04/10/2016	Local ou zone homogène :	Vol 24 (Toiture)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiu	Localisation	Observation
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture - porteur brut avec enduits de debulage -	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	
P3	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Matériau fibreux jaune avec poussières - panneaux de laine jaune -	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac - joints d'assemblage des parpaings -	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	
P5	Plafond et faux-plafonds	Gaines et coffre horizontaux	Matériau cotonneux gris avec poussières + bois en lamelles avec liant - blanc/noir -	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	
P6	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Matériau fibreux jaune + toile blanche plâtrée - jaune +toile beige -	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	
P7	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Matériau noir en mousse + peinture non séparable - noir + peinture blanche -	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	
P9	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + matériau compact beige hétérogène + peinture - support béton du vide ordure -	CAVE & GARAGE - Vol 3 (Local poubelle)	
P12	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - enduits lissés blancs -	RDC - Vol 9 (Local à velo)	
P13	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - cloison briques de platre -	R+1 à R+3 - Vol 22 (Local technique R+3)	
P15	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peinture - plafonds locaux techniques -	RDC - Vol 9 (Local à velo)	
P20	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - enduits platre +peintures pailletées multicolores +peinture grise -	RDC - Vol 6 (Dégagement RDC)	
P23	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau beige - sous-face d'escalier -	R+1 à R+3 - Vol 12 (Escalier)	
P24	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris + matériau beige + peinture - plafonds droits cages d'escalier -	R+1 à R+3 - Vol 12 (Escalier)	
P27	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau noir en mousse - noir -	CAVE & GARAGE - Vol 1 (Garage)	
P36	Parois verticales intérieures et enduits	Gaines et coffre verticaux	Enduit compact gris + matériau beige hétérogène + peinture - beige/ gris -	plan masse et toitures - Vol 24 (Toiture)	
P40	Plafond et faux-plafonds	Faux plafonds	Bois en lamelles avec liant + peintures multiples - rigide grises composites bois /enduits -	RDC - Vol 5 (Porche)	

P49	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peinture - plafonds des balcons -	façade avant gauche - Vol 26 (façade avant gauche)	
-----	--------------------------	----------	---	---	--

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
 Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
 Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Téléphone : 0299354149
 Email : Helene.Grude@itga.fr
 Numéro d'accréditation : 1-5970





RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32679 EN DATE DU 21/10/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. Ludovic GARDENAT
 64 rue Clément Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
 Echantillon ITGA : IT071610-32679
 Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Garage)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris + peinture	META le 21/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32680 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32680
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184003 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Panneaux collés / Vol 1 (Garage)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP le 20/10/2016	Amiante non détecté Analyse confirmée au META	---	2

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32681 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32681
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184004 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 1 (Garage)
Description ITGA	Enduit gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32682 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32682
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184005 / Plafond et faux-plafonds / Gains et coffre horizontaux / Flocages / Vol 1 (Garage)
Description ITGA	Matériau cotonneux gris avec poussières / Bois en lamelles avec liant

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau cotonneux gris avec poussières + bois en lamelles avec liant	META le 21/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32683 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32683
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184006 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Calorifugeage / Vol 3 (Local poubelle)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Toile blanche plâtrée

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau fibreux jaune + toile blanche plâtrée	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32684 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32684
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184007 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Calorifugeage / Vol 3 (Local poubelle)
Description ITGA	Matériau noir en mousse / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau noir en mousse + peinture non séparable	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32686 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32686
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184009 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (Local poubelle)
Description ITGA	Enduit compact gris / Matériau compact beige hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris + matériau compact beige hétérogène + peinture	META le 21/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32689 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32689
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184012 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 9 (Local à velo)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32690 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32690
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184013 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 22 (Local technique R+3)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32692 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32692
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184015 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 9 (Local à velo)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac + peinture	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32697 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32697
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184020 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 6 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32700 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32700
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184023 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 12 (Escalier)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Matériau beige

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau beige	META le 21/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32701 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32701
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184024 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 12 (Escalier)
Description ITGA	Enduit compact gris / Matériau beige / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris + matériau beige + peinture	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
 Liste des sites et portées
 disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32704 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. Ludovic GARDENAT
 64 rue Clément Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
 Echantillon ITGA : IT071610-32704
 Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184027 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 1 (Garage)
Description ITGA	Matériau noir en mousse

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

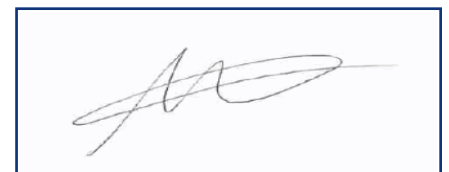
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau noir en mousse	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Céline Blin - Analyste MET





Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32713 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32713
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184036 / Parois verticales intérieures et enduits / Gaines et coffre verticaux / Enduits projetés / Vol 24 (Toiture)
Description ITGA	Enduit compact gris / Matériau beige hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit compact gris + matériau beige hétérogène + peinture	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32717 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32717
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184040 / Plafond et faux-plafonds / Faux plafonds / Panneaux et plaques / Vol 5 (Porche)
Description ITGA	Bois en lamelles avec liant / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Bois en lamelles avec liant + peintures multiples	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071610-32726 EN DATE DU 21/10/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-104539
Echantillon ITGA : IT071610-32726
Reçu au laboratoire le : 18/10/2016

Réf. Client :

Commande	002OY000184
Dossier client	_0015900009_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002OY000184049 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 26 (façade avant gauche)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac + peinture	META le 20/10/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Céline Blin - Analyste MET